

FONDS TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC)

La SADC des Sources propose aux entrepreneurs et aux entreprises de son territoire une panoplie de produits financiers répondant à leurs besoins. L'équipe de professionnels de votre SADC vous accompagnera pour le montage de votre demande de financement et offrira un suivi personnalisé pendant toute la durée de votre prêt.

L'objectif de ce prêt est de favoriser les entreprises situées dans la région des Sources à investir dans les technologies de l'information (TIC) pour améliorer la productivité, l'efficacité, la rentabilité et la compétitivité de votre entreprise. Ces projets peuvent être de nature :

- Matériel (serveurs, réseau, téléphonie, ordinateurs et accessoires)
- Logiciels (PRE, GRC, RH, chaîne d'approvisionnement, finances et comptabilité)
- Services de consultation (planification TI, stratégie, sécurité, services en ligne, marketing sur Internet, médias sociaux)

ADMISSIBILITÉ:

L'entreprise a un actif de moins de 10 millions de dollars et compte moins de 200 employés. Entreprise ayant son siège social ou une place d'affaires dans la MRC des Sources et œuvrant dans un des secteurs d'activités admissibles :

- Agriculture (SCIAN 111, 112, 115)
- Extraction minière, exploitation en carrière (SCIAN 212)
- Construction (SCIAN 23)
- Fabrication (SCIAN 31, 32, 33)
- Commerce de gros (SCIAN 41)
- Commerce de détail (SCIAN 442, 444, 445)
- Transport (SCIAN 485, 487, 488, 492, 493)
- Industrie de l'information et industrie culturelle (SCIAN 51)
- Services professionnels, scientifiques et techniques (SCIAN 54)
- Services de gestion des déchets et d'assainissement (SCIAN 562)
- Services d'enseignement (SCIAN 61)
- Soins de santé et assistance sociale (SCIAN 621, 623, 624)
- Arts, spectacles et loisirs (SCAN 712)
- Autres services, sauf les administrations publiques (SCIAN 811)

AIDE FINANCIÈRE:

Prêt entre 5 000 \$ et 50 000 \$

MODALITÉS DU FINANCEMENT:

- Taux d'intérêt : taux préférentiel + 3%
- Durée maximale du prêt : 4 ans
- Frais d'analyse de dossier : aucun

CRITÈRES D'ÉVALUATION :

- Le projet doit démontrer sa viabilité et permettre à l'entreprise de dégager une bonne rentabilité
- L'équipe de direction doit posséder une connaissance et une expertise suffisantes du secteur d'activités

Pour information :

(819) 879-7147, poste 243

Provenance du document:

www.sadcdessources.com

Mise à jour : mars 2015